

Image not found or type unknown



## Frais de scolarite et frais de transport

Par **dditiere**, le **27/04/2017** à **14:03**

Bonjour,  
Je suis divorcée depuis 6 mois et nous avons procédé à une garde partagée. Je ne perçois pas de pension alimentaire, mais en revanche mon ex-mari paie les frais de scolarité cantine + école. J'aurai voulu savoir si dans les frais de scolarité le transport (car mes enfants prennent le bus) est compris. Doit-il être à la charge du papa on devons nous partager les frais?  
Merci de votre réponse.